Pétition des personnels des équipes de renfort

Alors que l'harmonisation indemnitaire liée à la fusion a été mise en place au 01/01/2009, nous agents de l'équipe de renfort (ERD et ERR) n'avons toujours pas bénéficié du dispositif. Or, nous sommes les premiers a être sollicités pour prêter main forte dans les structures qui fusionnent.

Ainsi l'administration se sert de nos compétences professionnelles sans les rémunérer à leur juste valeur.

Ce retard de paiement de 10 mois déjà représente une régression de notre régime indemnitaire et devient de plus en plus insupportable.

Le groupe de travail national du 12 octobre sur l'harmonisation indemnitaire devait nous présenter les fiches nous concernant. Or, il a été annulé sans qu'aucune précision n'ait été apportée sur les montants devant nous être alloués et les dates de règlement.

En absence de régularisation rapide, nous agents des équipes de renfort mèneront les actions nécessaires pour obtenir gain de cause.

Nom	***Prénom***	***Signature***